

**SCP PIANTA & ASSOCIES
AVOCATS
4 Place de l'Hôtel de Ville
74200 THONON LES BAINS
Tél. 04.50.26.00.22**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Un appartement, une cave
et un emplacement de stationnement
extérieur couvert
dans un ensemble immobilier dénommé
"LES CHALETS DE MORZINE"
1481 route des Grandes Alpes
sur la Commune de MORZINE (74110)**

MISE A PRIX 20 000 €

ADJUDICATION

Il sera procédé le **vendredi 21 février 2025**
à 15 heures à l'audience du Juge de
l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON
LES BAINS, Palais de Justice de THONON LES
BAINS, 10 rue de l'Hôtel Dieu, à la vente
aux enchères publiques, au plus offrant et
dernier enchérisseur, des immeubles ci-après
désignés.

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE "LES CHALETS DE MORZINE"**, sis 1481 route des Grandes Alpes à 74110 MORZINE, représenté par son Syndic en exercice, la SARL AGENCE OLIVIER, dont le siège social se trouve 27 place de l'Office du Tourisme à 74110 MORZINE ;

Ayant pour avocat constitué la Société Civile Professionnelle PIANTA & ASSOCIES, Avocats au Barreau de THONON LES BAINS, dont le siège est 4 place de l'Hôtel de Ville à 74200 THONON LES BAINS.

A la vente aux enchères publiques des biens et droits immobiliers suivants :

COMMUNE DE MORZINE (74110)

Dans un ensemble immobilier dénommé "LES CHALETS DE MORZINE", situé 1481 route des Grandes Alpes, cadastré Section AC N° 561 :

Dans le bâtiment "JHOMARONS",

- **LE LOT N° 310**, une cave portant le N° 10 ;

- **LE LOT N° 339**, un appartement au 1^{er} étage, portant le N° 10, d'une superficie Loi Carrez de 19.83 m², comprenant un hall d'entrée, une salle de bains, un WC indépendant, une pièce principale avec coin cuisine et balcon ;
- **LE LOT N° 610**, un emplacement de stationnement extérieur couvert pour voiture, portant le N° 10.

Dans son procès-verbal de description en date du 30 mai 2024, l'huissier indique que les biens mis en vente sont actuellement loués selon bail d'habitation meublé consenti à compter du 1^{er} avril 2024 pour une durée d'une année renouvelable, moyennant un loyer net mensuel de 600 € hors charges.

MISE A PRIX

**VINGT MILLE EUROS,
ci 20 000 €**

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de THONON LES BAINS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS le 29 juillet 2024.

Toute personne intéressée par les enchères devra consigner entre les mains de son avocat, en un chèque de banque établi à l'ordre du Compte Séquestre ou du Consignataire, la somme de 3 000 €.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL JURIS OFFICE, Commissaires de Justice à THONON LES BAINS, le LUNDI 10 FEVRIER 2025 de 15 H à 16 H.

Pour tous renseignements consulter le site avoventes.fr ou s'adresser à la SCP PIANTA & ASSOCIES, Avocats, 4 place de l'Hôtel de Ville à 74200 THONON LES BAINS (mail : laurence.rouget@pianta-avocats.com).